

## **Séance de négociation Handicap et Discrimination du 1<sup>er</sup> octobre 2020**

### **Déclaration intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT, FO-COM, SUD**

Au nom de l'ensemble des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCOM, SUD, nous exprimons notre mécontentement quant au déroulé de cette négociation. Nous n'avons jamais été aussi près d'une absence de signature unanime, avec toutes les implications que cela entraîne.

Nous avons à nouveau la sensation de n'avoir été ni entendus, ni écoutés depuis la dernière séance de négociation.

Nous constatons que la MIH s'éloigne de ce que nous avons connu jusqu'à il y a peu et nous semble démise de ses prérogatives.

C'est pourquoi, avant de continuer la négociation, nous, CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCOM, SUD, voulons une réponse à toutes nos demandes.

- les données concernant l'année 2020.
- un chiffrage complet de recrutements avec des valeurs absolues, en plus des pourcentages, et des garanties d'atteinte de ces ambitions.
- un accord cohérent portant sur les années 2021, 2022 et 2023, et compter 2020 comme une année blanche.
- un budget clair, chiffré, et intégré dans l'accord.
- un plan identique à l'ancien accord.
- un accord sur le thème du handicap et la lutte contre les discriminations. Nous avons précisé que la diversité et l'inclusion étaient hors champ de la négociation, pourtant nous retrouvons à 14 reprises le terme de diversité, 9 fois le terme inclusion et 7 fois le terme inclusif dans le document. Si la direction souhaite continuer à parler de diversité et d'inclusion, cela devra être fait dans le cadre d'une négociation spécifique.
- des séances supplémentaires. Au vu du déroulé des discussions, et de l'absence de réponses aux demandes de documents, nous estimons indispensable le rajout de séances nécessaires pour aboutir à un accord, loyal et ambitieux, pour les salariés en situation de handicap, et pour lutter efficacement contre les discriminations.
- des documents envoyés dans des délais raisonnables qui nous permettent de travailler en amont.
- des mails envoyés aux bons destinataires et des convocations Phare systématiques.

Nous, CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCOM, SUD, nous interrogeons sur les intentions de la direction que nous percevons comme une tentative de déstabilisation.

Nous veillerons à ce que cette séance de négociation garantisse un vrai maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap, quels qu'ils soient.